

La grotte du Prével à Montclus (Gard)

par J.-L. ROUDIL

Résumé. — Creusée dans le calcaire urgonien à la sortie aval des gorges de la Cèze, la grotte du Prével, ouverte face au Sud, offrait un site d'habitat d'excellente qualité. Le gisement étudié occupait tout le porche, c'est-à-dire la zone éclairée par le jour. La couche d'habitat, ensevelie sous un mètre de matériaux récents, appartient à la civilisation de Fontbouisse ; elle a fourni un ensemble de documents relativement complet. Ceux-ci comprennent : la céramique, dont certains vases reconstituables, l'industrie lithique abondante, des haches polies, de l'industrie osseuse et du métal (perle et alène bipointe en cuivre). La couche a été datée de 1.900 B. C. par une analyse au radiocarbone.



La grotte du Prével s'ouvre sur la rive gauche de la Cèze, à 2 km environ en amont de Montclus. Après avoir coulé en gorges à travers un plateau calcaire, à partir de Tharaux, la Cèze élargit sa vallée avant de recevoir sur sa rive gauche le ruisseau de Combe Soulouze. En amont de ce confluent, une large terrasse d'alluvions sépare le talweg du pied de la colline calcaire où s'ouvre la grotte.

Les coordonnées du gisement, d'après la carte d'Etat-Major (1889), carroyage Lambert, sont les suivantes :

$$\begin{aligned} X &= 765, 4, \\ Y &= 221, 4. \end{aligned}$$

La grotte comprend un vaste réseau de galeries et de salles. Elle s'ouvre par deux entrées : celles-ci, situées à des hauteurs différentes dans la pente, sont distantes de 50 m environ l'une de l'autre. Le porche supérieur, très vaste, est encombré par des masses énormes d'éboulis. Le porche inférieur, qui a fait l'objet de cette fouille, est de dimensions beaucoup plus modestes. Il domine de 30 mètres environ la terrasse alluviale occupée par des vignes.

L'entrée, large de 4 mètres environ, s'ouvre au pied d'un escarpement rocheux ayant 4 mètres de haut. Elle est aux trois quarts fermée par un mur qui soutient une petite terrasse d'éboulis, et empêche ceux-ci de rouler dans la grotte.

La fouille dont nous faisons état ici a porté sur la partie antérieure du porche qui consiste en une salle bien éclairée, en légère pente vers l'intérieur. Trois petites galeries s'ouvrent dans cette rotonde de 5 mètres sur 5 environ. Deux, à l'Ouest, conduisent à un réseau assez long de

boyaux. Une plus large, à l'Est, tourne à angle droit, et sort au pied de la barre rocheuse à 5 mètres de l'entrée principale (fig. 1).

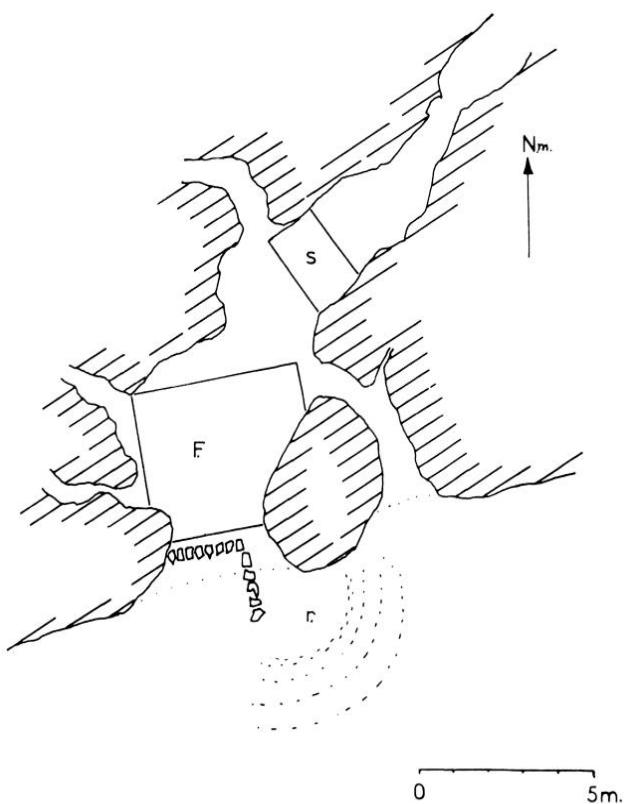


Fig. 1. — Plan de l'entrée de la grotte. F : zone de fouille de l'habitat ; s : sondage ayant révélé que le couloir était entièrement remanié par des fouilles anciennes ; r : talus extérieur sur la pente.

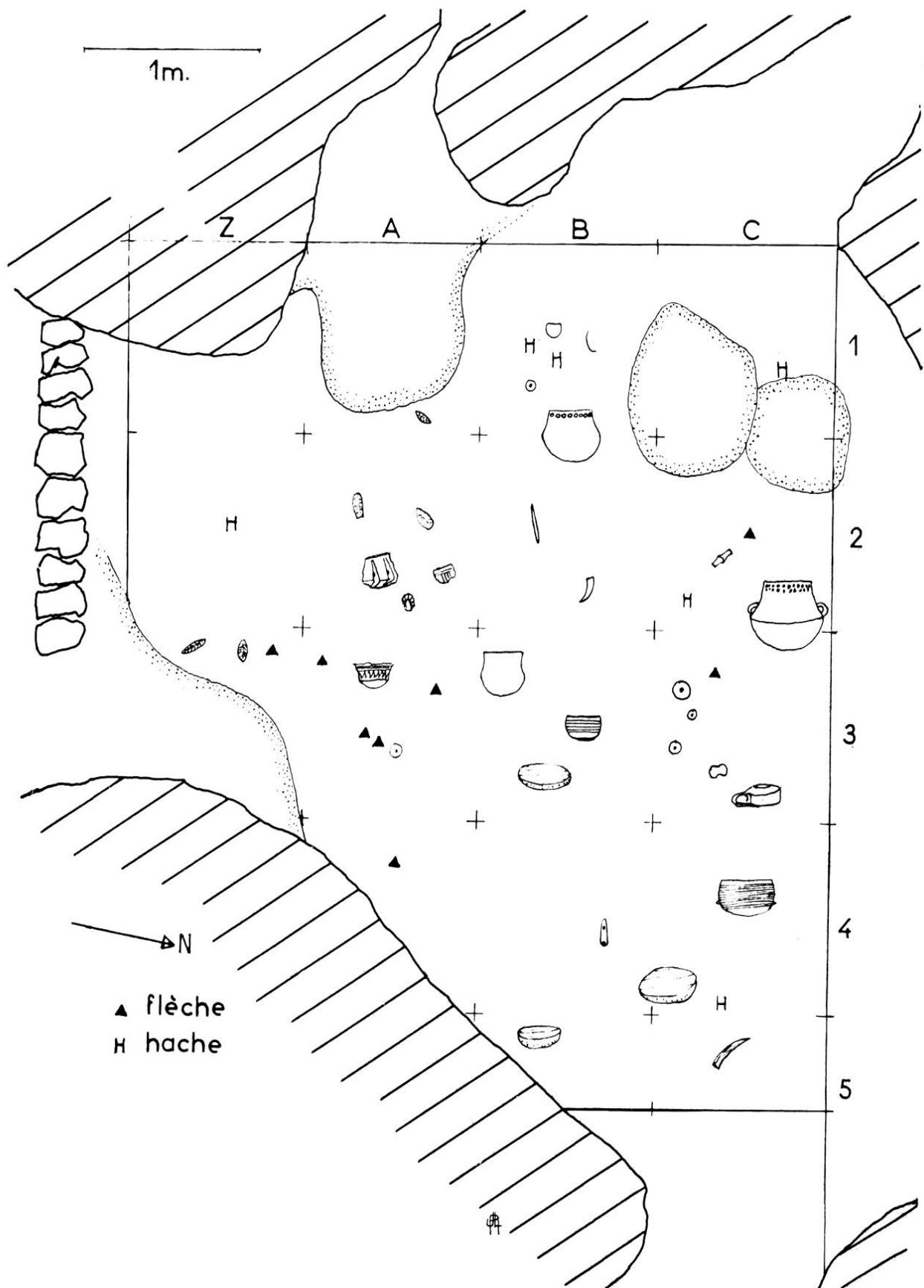


Fig. 3. — Plan de la zone fouillée avec la position des principaux objets. Les vases reconstitués sont figurés au centre de la zone où se trouvaient répartis leurs tessons.

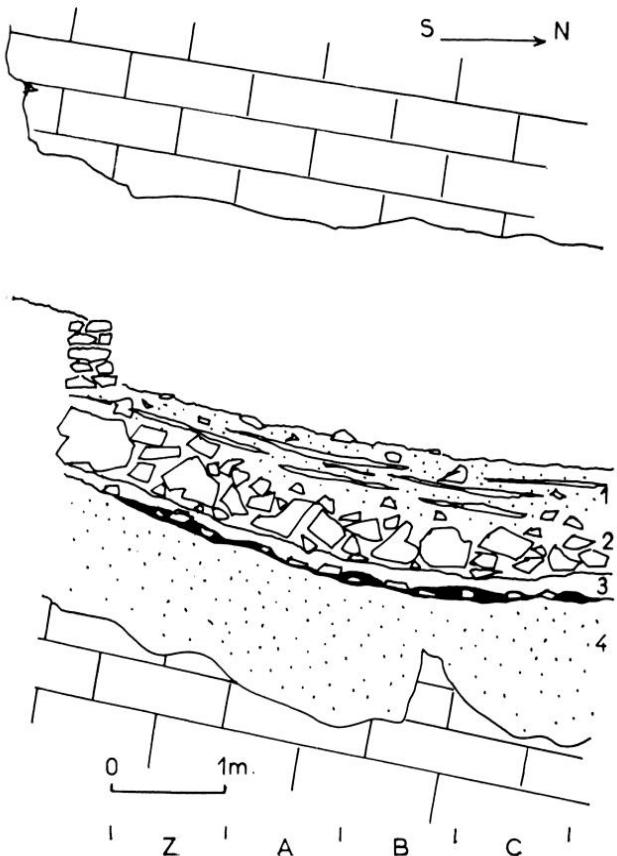


Fig. 2. -- Coupe stratigraphique de la zone fouillée ; 1 : foyers cendreux du Moyen Age ; 2 : éboulis argileux contenant quelques vestiges romains et de l'Age du Bronze ; 3 : foyers et dallage chalcolithiques ; 4 : argile sableuse jaune stérile.

Au centre de la salle d'entrée, nous avons fouillé une surface de $5 \text{ m} \times 4 \text{ m}$. La stratigraphie (fig. 2) de ce secteur comprenait 4 couches, totalisant une épaisseur de 2 m environ, soit de haut en bas :

Couche 1 : elle était constituée de foyers cendreux et d'argile sèche contenant quelques cailloux anguleux. Nous y avons recueilli des tessons émaillés modernes, et de la céramique grossière sans caractère du Moyen Age.

Couche 2 : elle est constituée d'un éboulis grossier venu de l'extérieur, sensiblement plus épais vers l'entrée. Les éléments de cet éboulis, dont la taille allait du gravier au bloc pesant 80 kg, étaient enrobés dans une argile jaune. Cette argile nous a donné quelques silex et de la poterie, mais aussi des tessons vernissés qui avaient vraisemblablement migré à partir de la couche 1.

Couche 3 : constituée de foyers très charbonneux en général, elle contenait beaucoup de blocs ou de plaques calcaires et de galets. Epaisse de 20 à 40 cm ; cette couche contenait une grande quantité de céramique, silex et mobilier divers.

Couche 4 : très épaisse et très homogène, cette couche constituée d'un sable très fin enrobé

dans une argile jaune, était absolument stérile. Elle reposait sur le substratum rocheux.

Les structures révélées par la fouille consistent presque uniquement en un pavage très irrégulier de blocs de calcaire local, plus ou moins épais, comprenant parfois des plaques de calcaire non autochtone, et d'épaisseur très régulière (4 à 5 cm). Il n'y avait pas, malheureusement, de foyer construit ou même bien individualisé. Les blocs étaient tantôt posés sur l'argile sous-jacente, couverts par les foyers, tantôt enrobés dans ces foyers, le charbon de bois étant aussi abondant dessous que dessus. Les secteurs B 1 et B 2 nous ont livré en outre 32 gros galets, la plupart en quartz pesant de 1 à 2 kg.

Il faut signaler, dans le secteur C 3, 4 pierres alignées constituant l'amorce d'une murette dont la destination nous échappe.

Un sol dallé de blocs irréguliers fut dégagé ; parmi eux plusieurs meules se trouvaient la face plane tournée vers le sol.



Fig. 4. -- Vue du dallage irrégulier à la base de la couche 3. Echelle en dm.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

L'industrie lithique de la couche 3 se caractérise par la variété des silex employés et l'abondance des formes foliacées.

A quelques exceptions près, toutes les pièces ont leur teinte originelle, le silex étant totalement dépourvu de patine.

Les flèches (fig. 5).

12 sont de forme foliacée. Certaines sont monofaces, avec seulement quelques retouches sur le côté brut : n° 1, 3, 9, 12.

Les autres sont bifaces, entièrement retouchées et quelques-unes d'une grande perfection technique : n° 2, 4, 7, 11, 14, 15.

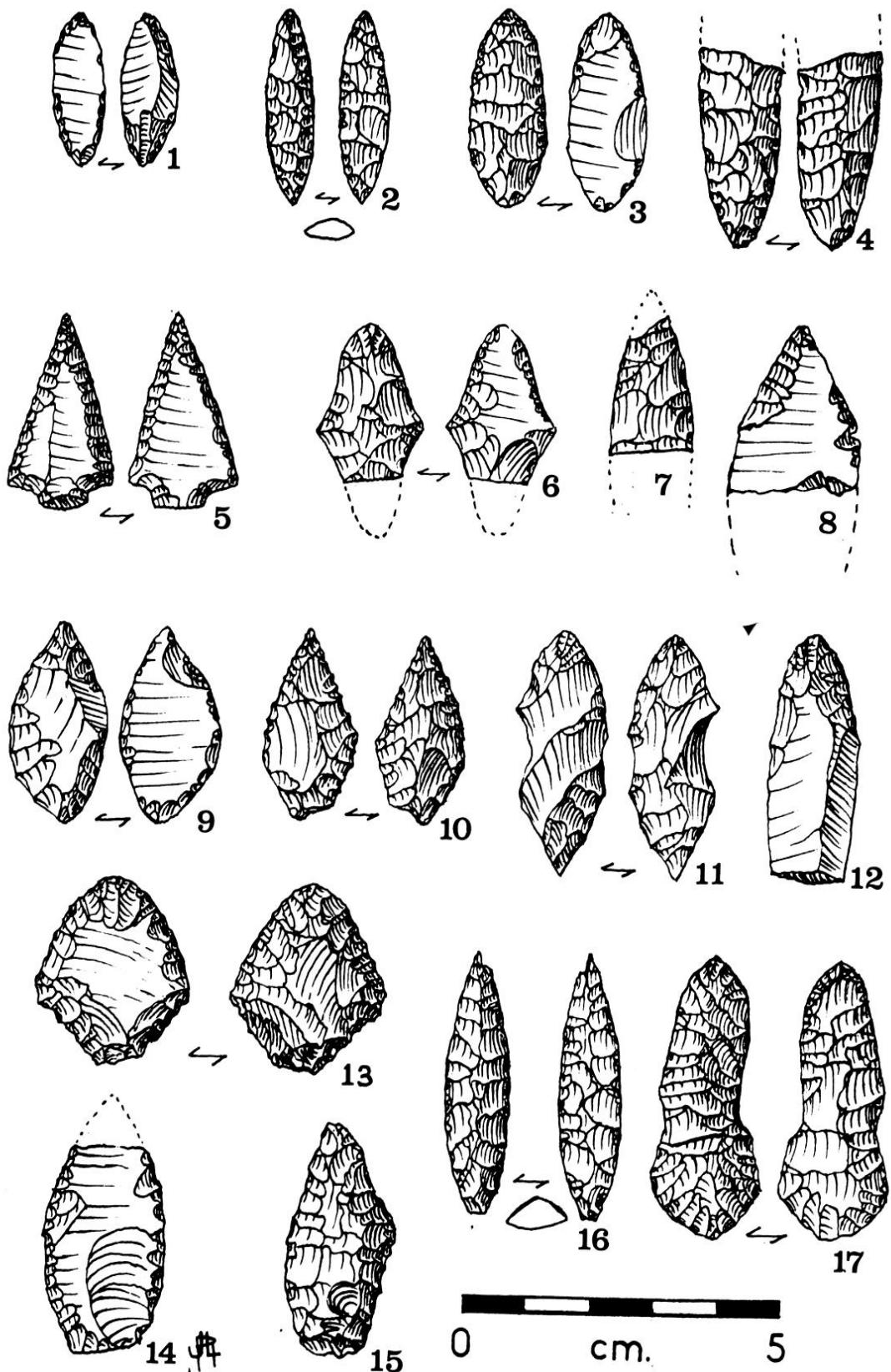


Fig. 5. — Industrie lithique : pointes de flèches. On doit noter la variété des formes représentées : losangiques, foliacées et pédonculées attestant le caractère composite des traditions en présence.

La plus belle (n° 14) est la seule à présenter une patine blanche sur toute sa surface.

Les flèches n° 11 et 15 portent des coches qui sont peut-être accidentelles, ou faites au cours de leur utilisation.

Les pointes de javelot (fig. 6).

Les pièces n° 1 et 3 sont en silex gris, l'une monoface (n° 1), l'autre biface, réalisée en grandes retouches minces.

Deux grandes pointes foliacées très larges et très minces sont à retouches partielles (n° 5 et 7).

Une petite pointe en silex jaune à la base convexe (n° 4).

Une pointe (n° 6) est à arêtes courbes et base convexe. En silex jaune comme la précédente, cette pièce est d'une grande perfection technique.

Le n° 2 est une pointe de couteau à retouches alternées. Deux pointes foliacées en silex jaune (fig. 7, n° 1 et 2) sont de facture très fruste, l'une d'elles (n° 1) est sans doute inachevée. Une grande pointe large, incomplète en silex gris, devait mesurer environ 15 cm de long (n° 3).

A cette liste, il faut ajouter la pointe incomplète en silex jaune (figure 8, n° 9).

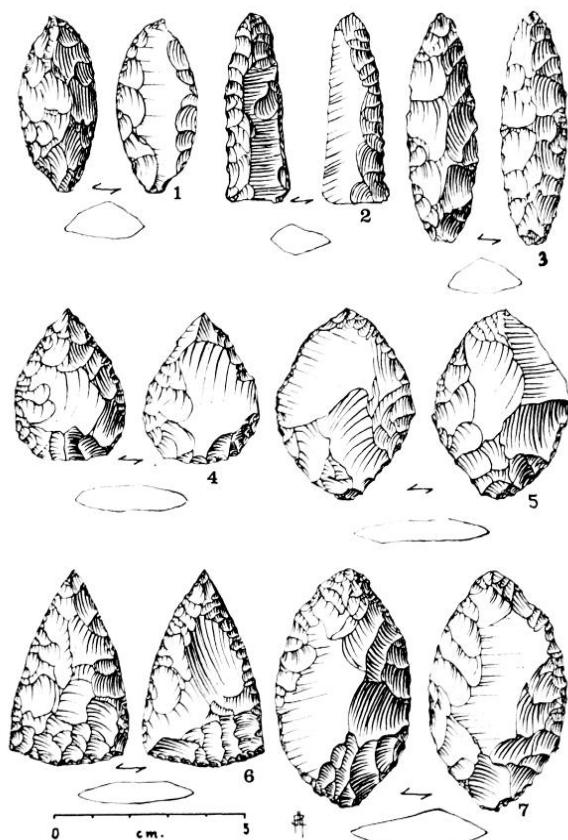


Fig. 6. — Industrie lithique. Pointes diverses. Le n° 2 est l'extrémité d'une lame à retouches unilatérales. Le n° 6, de forme peu courante, a de remarquable la perfection de sa technique de taille.

Les grattoirs (fig. 8).

Ils sont peu nombreux par rapport aux autres pièces.

N° 1 : grattoir triangulaire épais en silex jaune, retouché tout autour. La pointe pouvant servir de perçoir.

N° 2 : grattoir épais à bords abattus en silex gris sombre. La pointe aménagée en perçoir.

N° 3 : grattoir arrondi mince sur éclat de silex blanc laiteux.

N° 4 : grattoir arrondi épais en silex lacustre brun.

N° 5 : grattoir sur éclat de silex jaune.

N° 6 : grattoir sur éclat de silex gris clair.

N° 7 : grattoir sur éclat de chaille avec retouches périphériques.

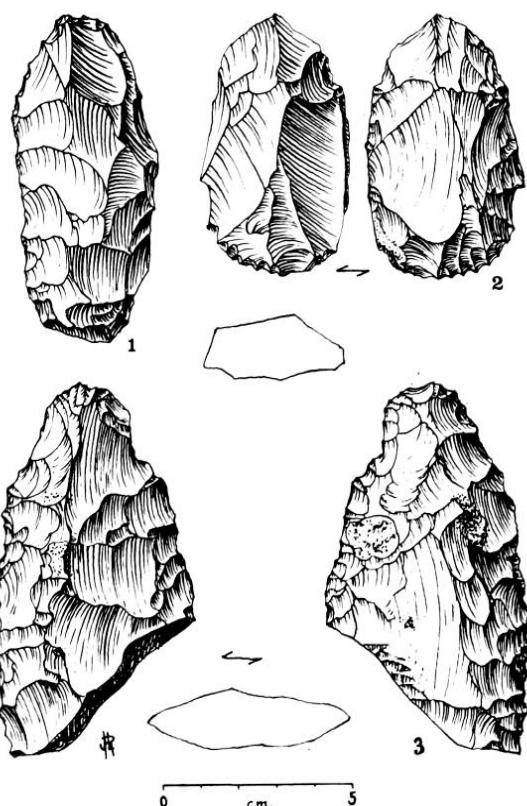


Fig. 7. — Industrie lithique. Pointes volumineuses de taille assez fruste.

Les outils divers (fig. 9).

Ils comprennent des fragments de couteaux : n° 8 et 3. Ce dernier est la base d'une lame qui était emmanchée. Il porte encore, adhérent très solidement, des restes de goudron ou de poix. Le n° 4 est une pointe ovale irrégulière monoface. Le n° 5 est une grande lame dissymétrique à tranchant retouché. Le n° 9 est un outil discoïde irrégulier, entièrement retouché, à l'exception d'une partie de cortex qui a été conservée. Le n° 1 est une pointe aménagée en grattoir à sa

base, en silex noir. Elle est incomplète et très probablement a été cassée en cours de fabrication.

A ce matériel, il faut ajouter une trentaine d'éclats plus ou moins retouchés, ou portant des esquilles d'utilisation, des morceaux de pièces fines : bases de lames, fragments de pointes, de couteaux, de grattoirs, etc... Enfin, plusieurs kilogrammes d'éclats produits par percussion ou éclatement au feu.

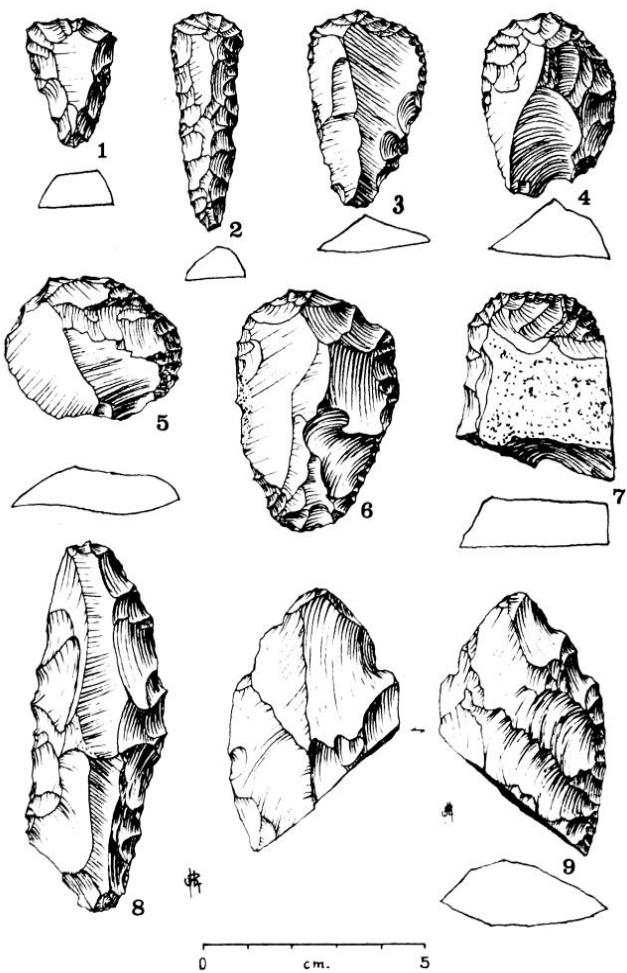


Fig. 8. — Industrie lithique. 1 à 7 grattoirs divers : le n° 7 est aménagé sur une plaque retouchée sur deux côtés seulement ; 8 : pointe épaisse à face plane ; 9 : pointe foliacée large incomplète.

Dans son ensemble, l'industrie lithique du Prével a surtout de remarquable l'extrême variété des formes représentées, en particulier en ce qui concerne les flèches (fig. 5). A côté des formes foliacées on rencontre trois pièces comportant des amores d'ailerons et de pédoncule (n°s 5, 6, 13). Typologiquement, ce matériel paraît hétérogène ; la pointe sub-losangique n° 10 pourrait être chasséenne, tandis que les formes pédonculées sont beaucoup plus évoluées. Cette diversité donne à penser que la civilisation correspondante se trouvait au confluent de plusieurs traditions dont les manifestations matérielles restaient assez vivaces pour conserver encore leur individualité originelle.

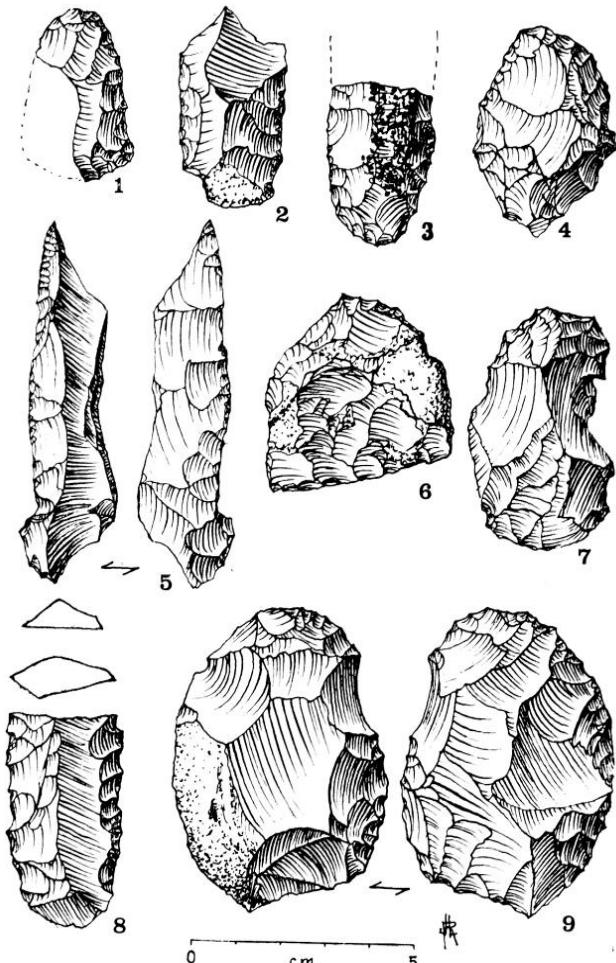


Fig. 9. — Industrie lithique. Grattoirs, racloirs et pièces diverses ; n° 3 : base de lame à face plane portant des traces de poix ayant servi à l'emmanchement.

La céramique.

La couche 3 nous a fourni une très grande quantité de céramique. Elle est dans l'ensemble d'assez bonne qualité, bien cuite, solide et sonore. Certains vases sont très minces, moins de 3 mm d'épaisseur, pour un diamètre de 20 cm.

Les dégraissants sont de nature variée : soit du sable grossier de la Cèze, soit de la calcite concassée. Un tesson contient même des morceaux de nacre, provenant sans doute de coquilles de moule d'eau douce (vivant de nos jours encore, dans les eaux de l'Ardèche, anodonte ou *Unio*).

Les engobes sont particulièrement soignés sur beaucoup de vases. Les plus réussis sont noirs ou bruns, ils sont lisses et brillants. D'autres sont jaunes ou franchement rouge brique. Mais la majorité est de teinte très sombre.

Les formes sont peu variées, à part une qui est complètement aberrante. Elles peuvent être ramenées à deux types principaux :

— Une forme à col évasé, raccordée à un fond rond par une carène plus ou moins nettement

marquée, elle est la plus fréquente (fig. 14, n° 2 ; fig. 18, fig. 20).

— Une forme plus simple, globuleuse avec l'ouverture légèrement moindre que le diamètre maximum (fig. 12).

— Tous les fonds sont ronds, sauf pour deux vases.

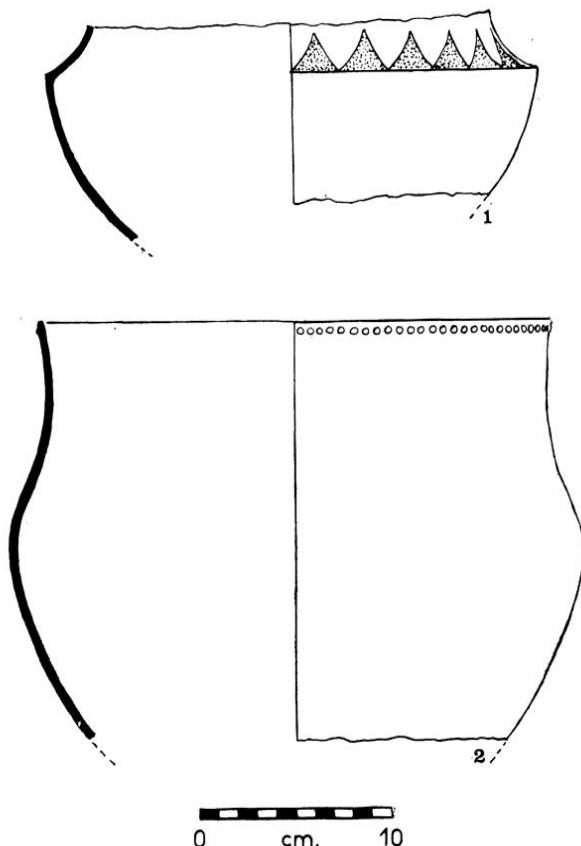


Fig. 10. — N° 1 : vase à carène accentuée portant au-dessus de celle-ci des triangles incisés garnis de poinçonné fin. Céramique noire lustre, le bord manque. N° 2 : grand vase à profil en S, orné d'un rang de pastilles repoussées sous le bord. Céramique grise mince.

Les moyens de préhension sont relativement peu nombreux, et en général de taille modeste. Ce sont des oreilles simples ou perforées, des anses en boudin (fig. 16), des boutons plus ou moins aplatis. Deux formes sont toutefois remarquables : sur un vase caréné à paroi mince, de grandes côtes perforées descendent en s'aplatisant sous la carène (fig. 15, n° 1). Sur le col d'un grand vase mince, se trouvent côté à côté un bouton conique et une côte allongée (fig. 15, n° 2).

Les décors sont de deux types : plastiques et gravés, les premiers sont les plus nombreux.

Décoroplastiques.

Le plus représenté est le pastillage. Obtenu en repoussant avec une pointe la pâte de l'intérieur du vase vers l'extérieur, on crée ainsi une

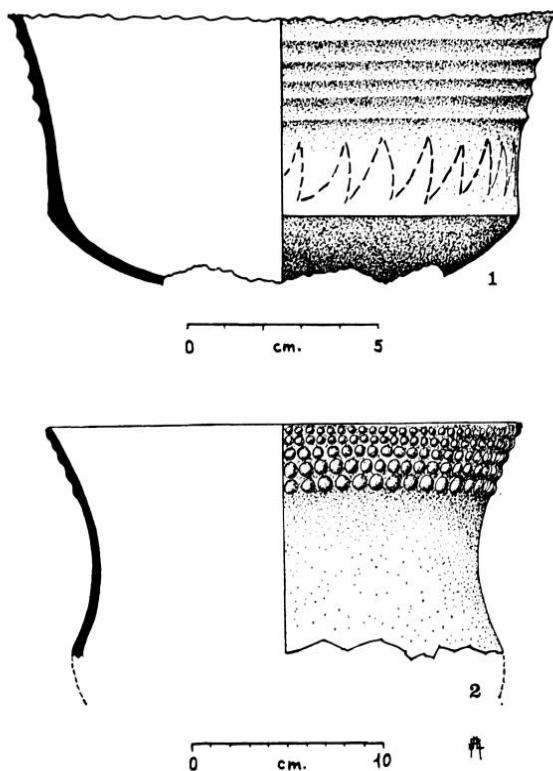


Fig. 11. — N° 1 : petit vase à carène basse orné de cannelures horizontales et d'une ligne en « dents de loup », obtenus par des impressions linéaires successives. N° 2 : partie supérieure d'un vase probablement caréné, orné sous le bord de cinq rangs de pastillage de diamètre décroissant du bas vers le haut. Céramique jaune.

boursouflure de forme à peu près hémisphérique. Dans certains cas, les reliefs ainsi obtenus ont été aplatis et se trouvent à l'état de petits disques en relief qui méritent exactement le nom de pastilles. Les trous subsistant à l'intérieur sont masqués par un apport d'argile molle. Sur un tesson du Prével, le potier a négligé ce détail et les trous sont restés ouverts.

Le plus généralement les pastilles en relief sont disposées en ligne sous le bord du vase ; au Prével il y a, selon le cas, une, deux trois ou même cinq lignes ; sur ce dernier exemple, la grosseur des pastilles croît de haut en bas.

La disposition des pastilles en motifs différents de ce dernier reste rare. J. Audibert (1) en signale trois cas ; en fait, il y en a plus que cela, mais il est vrai que les pastilles rangées en zigzag, en panneaux carrés ou rectangulaires, demeurent rares. Le Prével en a fourni un exemple, et sur un tesson de petite taille (fig. 15) les pastilles étaient placées en cercle.

Au total, c'est un minimum de 11 vases de la couche 3 qui se trouvait orné de pastillages repoussés.

Le décor de cannelures est un trait indissociable de la céramique du groupe de Fontbouisse et un de ses caractères essentiels. Trois vases seulement de la grotte du Prével portent ce décor ; ce sont des récipients globuleux, à paroi très mince et d'épaisseur régulière. Les canne-

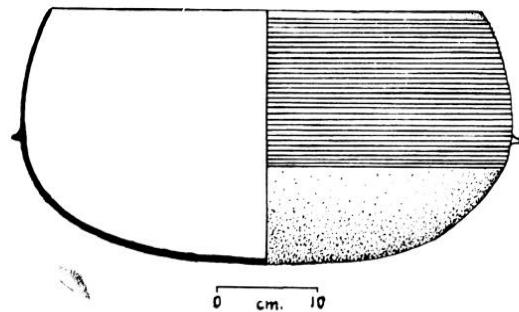


Fig. 12. — Vase à large ouverture, fond rond à faible courbure, orné sur toute la paroi de cannelures horizontales jointives. Voir figure 20. Céramique rouge très mince.

lures peu profondes, larges de 3 mm environ, sont horizontales, tracées parallèlement au bord (fig. 20). Ces récipients sont par leur forme et leur décor identiques à plusieurs pièces du gisement éponyme de Fontbouisse, Villevieille, (Gard). La seule différence tient à l'absence de métopes cannelées sur les vases du Prêvel.

Sur un petit vase à carène basse (fig. 11), sous des cannelures horizontales, une bande réservée au-dessus de la carène porte un décor en « dents de loup » tracé au moyen de petites impressions rectilignes donnant un trait discontinu.

Les décors incisés sont peu nombreux dans le gisement. Seuls quelques vases de petite taille, dont nous n'avons que des tessons, portent des

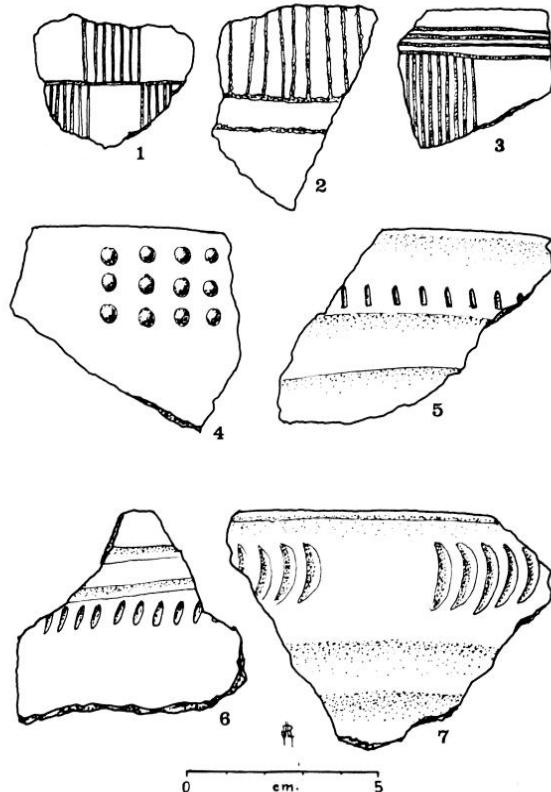


Fig. 13. — Fragments de céramique ornée. 1, 2, 3 : décors de damier incisé, le n° 2 est gravé à sec ou après cuisson suivant la technique chassénne. N° 4 : groupes de pastilles en relief disposées en panneau rectangulaire sous le bord. 5, 6, 7 : décors associés d'impressions et de cannelures.

séries d'incisions en damier. Fait assez rare, sur un de ces vases (fig. 13, n° 2) le damier est incisé après cuisson, ou du moins après séchage et lustrage de la pâte, selon la technique chassénne.

Les décors imprimés sont peu nombreux. Quelques tessons appartenant à des récipients carénés à col évasé portent des séries d'impressions rectangulaires, ovoïdes, ou faites à l'ongle (fig. 13). Un petit récipient à paroi mince portait des cercles incisés avant cuisson. Le seul exemplaire connu de ce décor a été fourni par la station des Tourelles I, à Vailhauquès (Hérault).

Un petit vase en pâte noire lustrée porte au-dessus de la carène accentuée des triangles garnis de coups de poinçon très fin ; ce décor rare figure également dans le niveau Fontbouisse de la grotte de Peyroche II, à Auriolles (Ardèche).

Sur la totalité de la céramique, 6 vases ont été reconstitués.

— Un grand vase décoré de 2 rangs de pastilles, en céramique rouge ou grise selon les zones (fig. 18).

— Un vase mince en céramique noire, à engobe brillant (fig. 19).

— Un petit bol, sans engobe, qui contenait une pincée de grains de céréales calcinés (fig. 17).

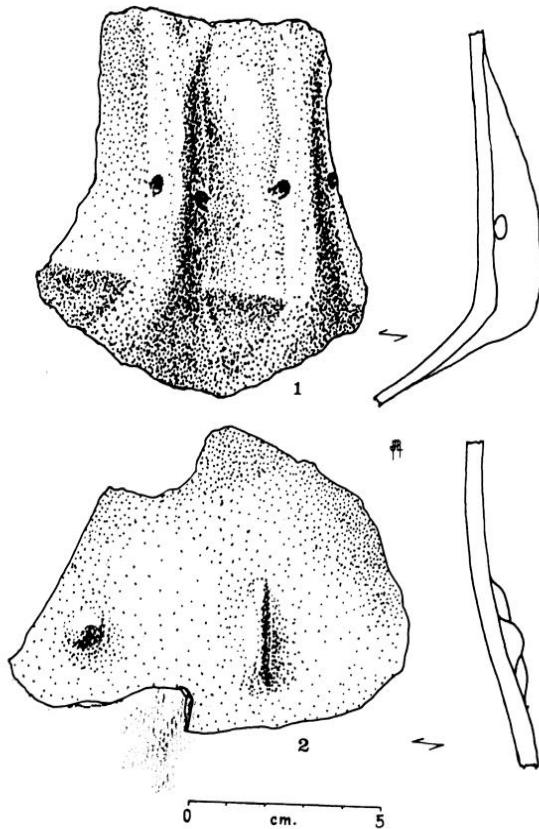


Fig. 14. — N° 1 : fragment de vase caréné muni de larges côtes à section triangulaire s'élargissant sous la carène. Ces reliefs pouvaient servir de moyens de préhension grâce à leur perforation et devaient également renforcer la paroi du récipient. N° 2 : fragment de grand vase à profil en S portant côté à côté un bouton conique et une barrette verticale.

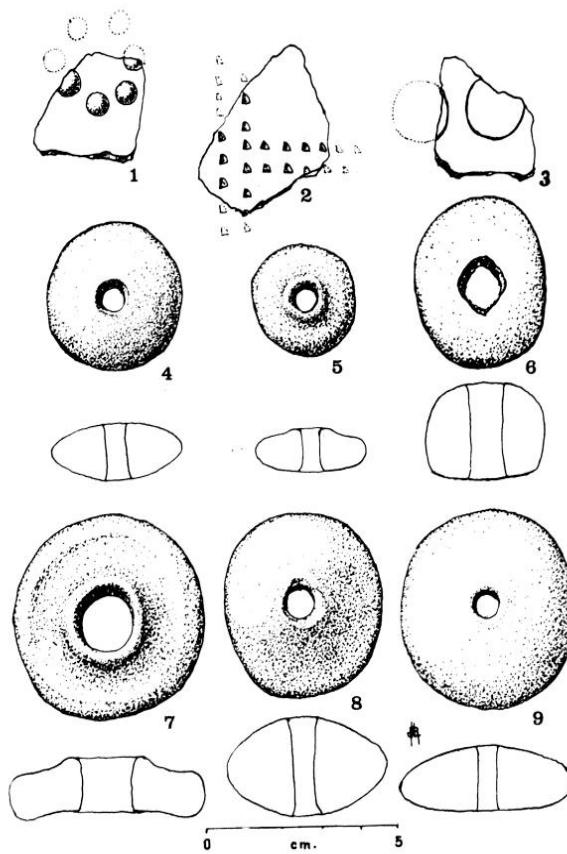


Fig. 15. — N° 1 : tesson à décor de pastillage disposé en cercle, céramique noire mince. N° 2 : tesson à décor d'pressions triangulaires disposées en lignes perpendiculaires. N° 3 : tesson à décor de cercles incisés, céramique noire lustrée. N°s 4 à 9 : types divers de fusaoiles.

— Un vase, enfin, de forme originale, à laquelle il est difficile de donner un nom (fig. 19). Ce vase, en céramique très mince, jaune à l'extérieur, et noir à l'intérieur, a un fond plat, des parois tronconiques, et une grande anse en ruban, inclinée vers le bas. L'usage d'un tel récipient nous paraît difficile à définir. La couleur noire intérieure ne suffit pas pour en faire avec certitude une lampe à huile.

LA PIERRE POLIE

Le gisement a donné 7 haches en pierre polie, dont 6 en place dans la couche 3. Trois sont intactes (fig. 21).

Deux de ces haches, n°s 1 et 2, sont en très belle roche verte, de teinte assez claire.

— La pièce n° 3 est en roche vert sombre, cassée en biais, et la cassure a été repolie. Elle provient de la couche 2.

— La pièce n° 4 est en roche grise, sans doute un basalte, son tranchant est ébréché.

— La pièce n° 5 était une longue herminette de section presque ronde, en roche vert sombre.



Fig. 16. — Grand vase à carène accentuée muni de deux anses en boudin et orné de deux rangs de pastillage sur le bord. Reconstitution à partir des deux tiers des éléments, céramique rouge brique avec des coups de feu noirs. Echelle en dm.

Elle est polie en quatre facettes disposées en long, et les flancs sont piquetés. Tout le tranchant manque. La pièce n° 6 est intacte ; elle est tirée d'une roche noire au poli brillant, et toute sa surface, à l'exception des deux biseaux, est piquetée, en vue de l'emmarchement.

L'INDUSTRIE DE L'OS

Elle est relativement peu abondante par rapport à la quantité de céramique et de silex qu'a donnée la couche 3.



Fig. 17. — Petit bol à fond aplati qui était brisé sur place et contenait les grains de céréales qui ont été analysés. Céramique grise fruste. Echelle en cm.

Le matériel comprend 4 aiguilles (fig. 22). Deux sont volumineuses, bipointes et à section ronde, les deux autres ont un talon. Un perçoir sur os ayant conservé la poulie articulaire et la pointe d'un perçoir épais complètent cette série.



Fig. 18. — Vase à carène adoucie et fond rond. Céramique mince lustrée de très bonne facture. Echelle en dm.

LE METAL

Les deux seules pièces en métal de la couche 3 sont typiques de la civilisation de Foutbouïsse ; une aiguille bipointe à section carrée (fig. 22, n° 5) et une perle biconique (fig. 22, n° 8). Ces objets n'ont pas été analysés, mais il est à peu près certain qu'ils sont en cuivre comme tous leurs homologues languedociens.

LA PARURE

Outre la perle en cuivre, elle est représentée par deux défenses de sanglier, l'une perforée, l'autre sectionnée mais non perforée (fig. 22, n° 10 et 13), une canine perforée à la racine, une pendeloque tubulaire en os soigneusement poli (fig. 22, n° 9) et enfin une pièce incomplète, sorte de plaquette polie en os de forme rectangulaire et se prolongeant par un pédoncule fin et cylindrique. Il est permis de voir dans cet objet la tête d'une épingle dont un exemplaire identique, en os également, provient d'un tumulus de Vesseaux (Ardèche). Ce type d'objet s'apparente à l'épingle en « bâquille » connue sous sa forme métallique dans le groupe de la fin du Chalcolithique de Remedello (Italie).



Fig. 19. — Vase de forme aberrante comportant un fond plat, une grande anse en ruban et des bords rentrants, reconstitution à partir de 80 % des éléments. La céramique est jaune lustrée extérieurement, noire intérieurement. Echelle en cm.

MATERIEL DIVERS

La couche 3 a donné 6 fusaïoles de forme variée, dont une présente un trou quadrangulaire (fig. 15). Plusieurs galets portent les traces de leur utilisation comme percuteurs. A ce matériel, on peut ajouter les débris d'une gaine de hache en bois de cerf, 3 poids de filets et des meules, celles-ci, au nombre de 7, dont 5 étaient en place dans la couche. Trois d'entre elles ont une surface de travail nettement concave, tandis que les deux plus petites ont une surface convexe et servaient de meules mobiles. Toutes sont aménagées sur des gros galets de roche granitique.

LA FLORE

Parmi les charbons de bois des foyers ont été recueillis en quantité notable des grands calcinés provenant de chênes verts ou de chênes blancs, et des arbouses parfaitement conservées. Ces éléments permettent de supposer que le niveau chalcolithique est contemporain d'un climat voisin de celui qui règne actuellement, les trois espèces citées garnissant encore aujourd'hui les pentes exposées face au Sud où s'ouvre la grotte du Prével.

Au fond du petit bol brisé sur place en trois morceaux (fig. 17), furent récoltées 25 graines de céréales. Ces graines furent confiées pour détermination à Monsieur le Professeur Erroux, de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Montpellier. Nous lui exprimons notre sincère reconnaissance d'avoir bien voulu étudier cet échantillon, et donnons ci-dessous un extrait de ses conclusions.

« Sur les 25 grains que comportait l'échantillon, 14 étaient parfaitement conservés et pouvaient se prêter à des mesures.

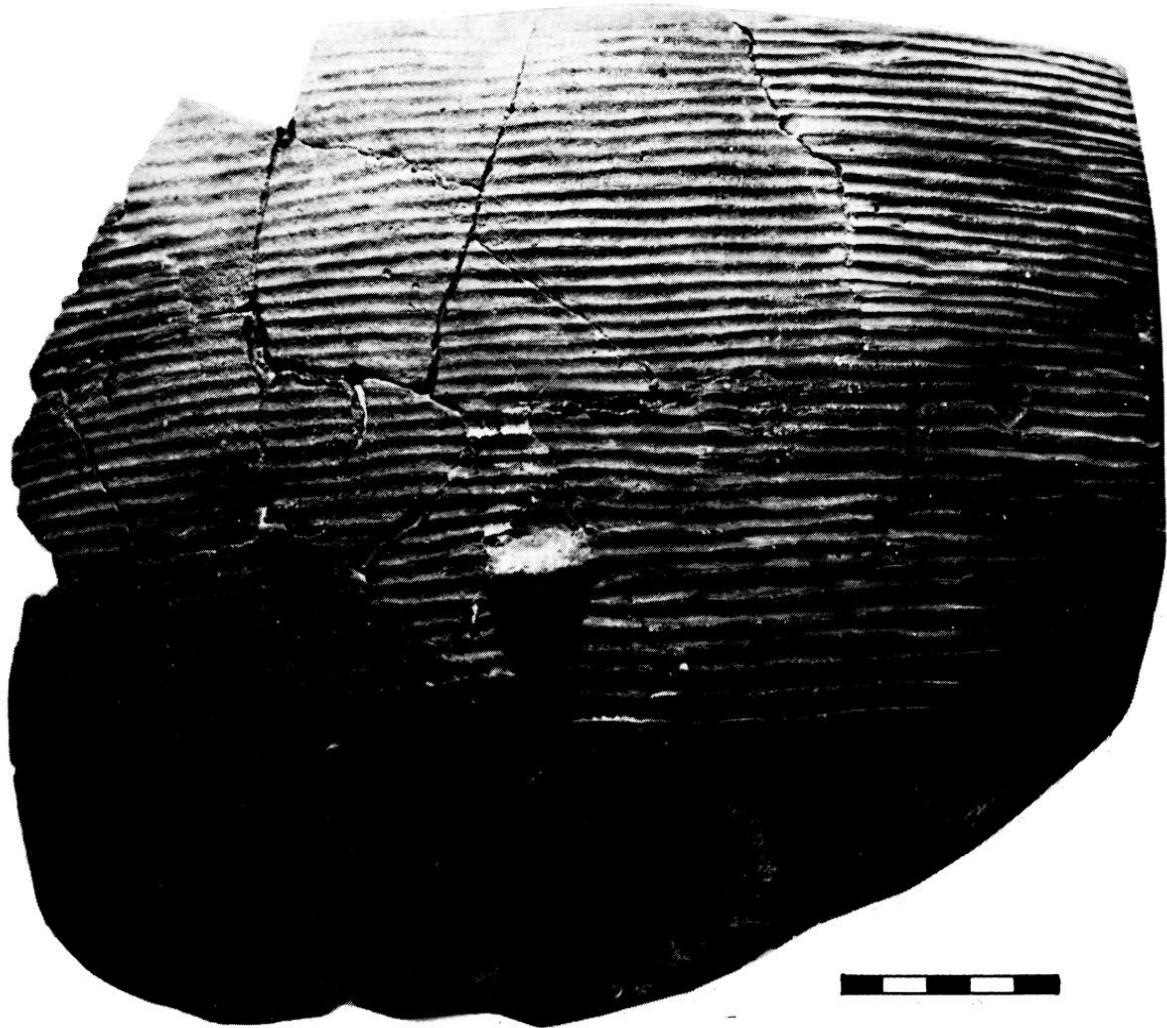


Fig. 20. — Fragment du vase cannelé de la figure 12. Céramique rouge mince. Echelle en cm.

L'ensemble correspond indiscutablement à des grains de blé tendre ; la forme générale des grains, quelque peu élargis du côté du germe nettement visible, s'aminçissant du côté de l'apex portant sur la face ventrale (opposée au germe) un sillon étroit bien marqué entre des bords renflés et convexes, reproduit la forme des caryopses de *Triticum vulgare* Host. (Blé tendre) actuels ».

DATAGE

Des charbons de bois, récoltés dans les meilleures conditions, furent confiées au Laboratoire des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette. Mme Delibrias, Directeur de ce Laboratoire, a bien voulu effectuer une mesure d'âge de notre échantillon. Nous lui en exprimons ici notre sincère reconnaissance. L'âge obtenu est le suivant : 3880 ± 180 ans, soit 1930 avant Jésus-Christ.

CONCLUSION

Le gisement du porche inférieur de la grotte du Prével a fourni finalement un précieux faisceau de renseignements.

Sur le plan de la géomorphologie, il prouve de façon certaine l'intensité du ravinement des pentes en terrain calcaire et l'importance du mouvement des éboulis. Le fait que depuis le Chalcolithique plus d'un mètre de remplissage d'argile et de blocs ait pu s'accumuler sur la couche archéologique est d'autant plus remarquable que la grotte s'ouvre au milieu d'une pente, hors de tout accident de relief susceptible de favoriser les accumulations de matériaux. Un phénomène identique peut être observé dans l'entrée supérieure du Prével et dans d'autres grottes de la vallée de la Cèze, et l'on doit conclure que de très importantes modifications du modelé peuvent intervenir en des périodes bien courtes à l'échelle des temps géologiques.

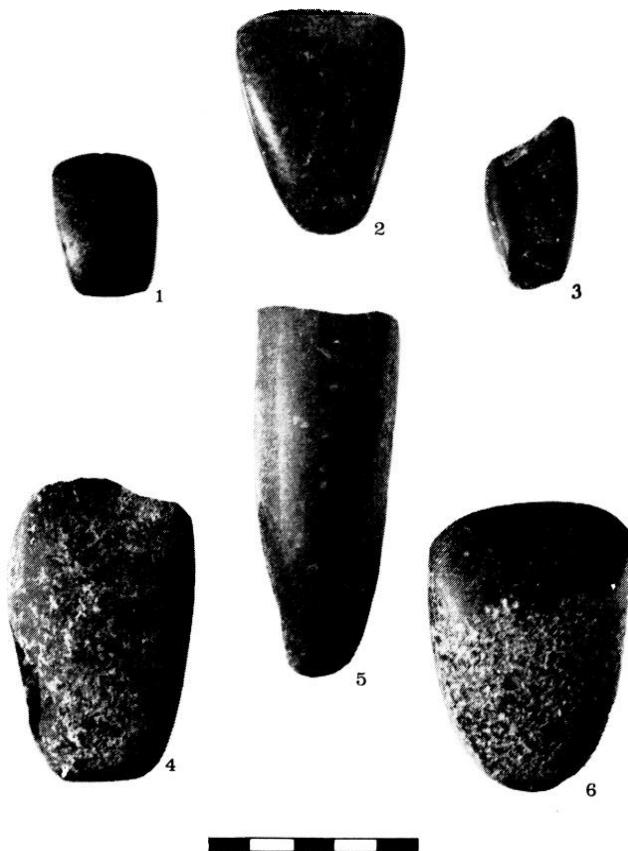


Fig. 21. — Haches en pierre polie. Toutes proviennent de la couche 3, sauf la pièce n° 3 dont le franchant cassé a été repoli et qui a été récoltée dans les couches remaniées du couloir. Echelle en cm.

Les couches 1 et 2 constituées par les éboulis abritaient des vestiges de l'Age du Bronze (1), de l'époque romaine et du Moyen Age.

La couche 3, constituée de foyers reposant sur un dallage grossier, avait été scellée par la coulée d'argile et d'éboulis qui l'avait ensevelie peu après sa formation. L'ensemble de mobilier fourni par cette couche est homogène et vierge de toute intrusion. L'habitat qui a entraîné sa formation fut certainement de courte durée ; aucun apport d'alluvions naturelles ne s'intercale entre d'éventuels foyers successifs. Lors de leur installation, les Fontbouïsses fixèrent leur choix sur l'entrée même de la galerie, c'est-à-dire la partie couverte, mais bien éclairée. La couche sous-jacente très argileuse était probablement humide et, pour isoler leurs feux, ils constituèrent un dallage sur les premiers foyers. Cette humidité au sol est attestée par l'extrême abondance du charbon de bois sous les plaques calcaires, résultant de combustions incomplètes.

Le mobilier de la couche présente le tableau type d'un ensemble de la civilisation de Fontbouïsse, où le métal et le style de la céramique

(1) Une perle spirale en bronze et une perle en ambre attribuables au Bronze Moyen.

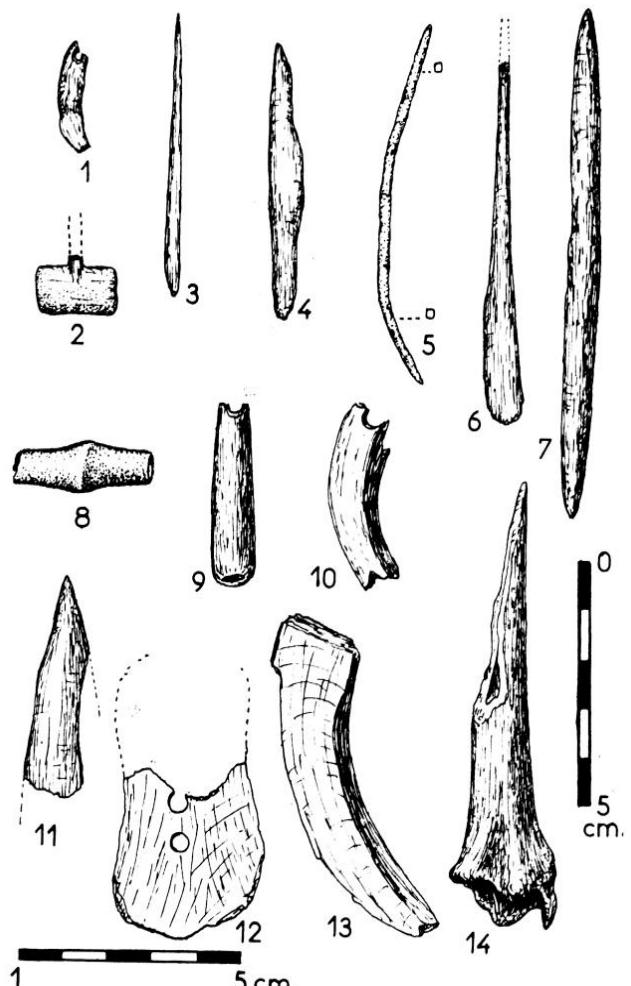


Fig. 22. — Parure et industrie de l'os. N° 1 : canine perforée à la racine (chien ou renard). N° 3 : poinçon en os à extrémité proximale amincie. N° 4 et 7 : poinçons doubles à section ronde. N° 5 : alène bipointe en cuivre. N° 6 : poinçon en os à extrémité proximale amincie. N° 2 : plaquette polie sur les deux faces munie d'un pédoncule cylindrique, réalisée dans un os dur (tête d'épingle en bêquille ?). N° 8 : perle biconique en cuivre. N° 9 : pendeloque tubulaire en os soigneusement poli. N° 10 : canine de sanglier perforée et incomplète. N° 11 : pointe de grand poinçon en os. N° 12 : plaquette biforée tirée d'une omoplate. N° 13 : canine de sanglier sectionnée et non percée. N° 14 : poinçon aménagé sur un os fendu obliquement ayant conservé la poulie articulaire à l'extrémité proximale.

se complètent heureusement. Ce Fontbouïsse du Prével paraît différer sensiblement de celui du site éponyme, en particulier par l'absence de métopes cannelées. Par ailleurs tous les éléments les plus typiques sont présents ; formes carénées de la céramique, décors de damier incisé, menus objets en cuivre : alène bipointe à section losangique et perle biconique.

La date de 1930 avant J.-C. place la civilisation du Prével dans une phase évoluée du Chalcolithique ; nous donnons ici à ce mot un sens chronologique : la période où certaines civilisations du Néolithique évolué avaient ajouté à leur industrie traditionnelle divers objets en cuivre. Il est certain que le cuivre fit son apparition en Languedoc bien avant 2000.

					1
					2
					3
					4
					5
					6

Fig. 23. -- Tableau récapitulatif des formes et des décors de la céramique du Prével, Couche 3, Fontbouisse. 1 : forme ; 2 : décor cannelé ; 3 : décors de pastille en relief ; 4 : décor incisé poinçonné ; 5 : décors incisés ; 6 : décors d'impressions.

Il est probable que les travaux à venir permettront d'établir une typologie évolutive du matériel Fontbouisse, cette civilisation pouvant avoir une durée importante qui reste à déterminer.

L'habitat du Prével, par sa richesse et son homogénéité ne manquera pas de constituer un élément de base de notre connaissance de l'Age du cuivre du Languedoc Oriental.

BIBLIOGRAPHIE

AUDIBERT J. — La civilisation chalcolithique du Languedoc Oriental, Institut International d'Etudes Ligures, Bordighera-Montpellier, 1962.

ARNAL J., BAILLOUD G. et RIQUET R. — Les styles céramiques du Néolithique français. *Préhistoire*, XIV, 1960.

ARNAL J. — Les dolmens du département de l'Hérault, *Préhistoire*, XV, 1963.

MONTJARDIN R. — Le peuplement préhistorique d'un plateau de la Basse-Ardèche : Chauzon. *Cahiers Rhodaniens*, IX, 1962.

ARNAL J., LORBLANCHET M. et PEYROLLES D. — Fouilles dans le gisement de Fontbouisse (Villevieille, Gard), *OGAM*, XVIII, 1966, 3-4, pp. 189-202.

ROUDIL J. L. — La grotte du Grand Coucouillet à Saint-Hippolyte-de-Montaigü (Gard), *B.S.P.F.*, LXIV, 1967, 2, pp. 517-526.